

## Deuxième édition des Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement :

*Des axes de progrès, des challenges à relever et une priorité absolue :*

*Préserver l'eau, un bien précieux !*

120 participants - chefs d'entreprises de canalisations, représentants de sociétés d'ingénierie, élus et techniciens de maîtrise d'ouvrage - ont répondu présents à l'invitation pour la deuxième édition des Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement Rhône-Alpes organisée par Les Canalisateurs du Sud-Est à Villeurbanne le jeudi 12 octobre 2017, en partenariat avec SYNTEC INGENIERIE et CINOV INFRA.

Ce succès montre, ô combien, les sujets et les enjeux communs sont importants entre tous les acteurs.

Ces rencontres ont été l'occasion pour **Pierre RAMPA**, Président des Canalisateurs du Sud-Est, de préciser qu'une réflexion est en cours pour revaloriser le métier de Canalisateur auprès des jeunes et du grand public : « *cela passe par la qualité de nos chantiers et par une meilleure communication autour de notre profession, de nos savoir-faire, de l'excellence de nos métiers* », a-t-il indiqué en préambule.

**Michel REGUILLON**, Délégué Régional Rhône-Alpes des Canalisateurs du Sud-Est, a, pour sa part, rappelé que la sauvegarde de l'eau, « *un bien précieux, qu'il faut protéger* », passe par des chantiers réussis pour lesquels chaque partie prenante remplit parfaitement son rôle. « *60 à 80% seulement de l'eau est acheminée jusqu'au client. Il faut supprimer les fuites d'eau, atteindre de meilleurs rendements. Les Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement représentent un rendez-vous essentiel pour échanger, tisser des liens entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises afin de trouver des solutions ensemble* ».

**Jean-François BACHELERY**, Délégué Régional de CINOV INFRA et **Paul GALONNIER**, Délégué Régional de SYNTEC INGENIERIE, ont, quant à eux, souligné l'importance pour la Profession de maîtrise d'œuvre de participer à l'organisation de ces matinées d'échanges dans la mesure où préoccupations et problématiques de tous les acteurs sont étroitement liées. C'est ensemble que nous serons plus forts.

### Temps, confiance, communication : le triptyque gagnant pour une opération réussie !

Les clés d'une opération réussie : tel était le thème de la table-ronde destinée à rappeler les missions et obligations des différents acteurs d'un chantier : le maître d'ouvrage, commanditaire des travaux, le maître d'œuvre, qui prépare le chantier, l'entreprise qui l'exécute, sans oublier l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui remplit un rôle essentiel de conseil auprès du donneur d'ordre, avant même le lancement d'un projet.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, trois acteurs de la compagnie d'improvisation lyonnaise **Amadeus Rocket** ont illustré de façon humoristique les obstacles rencontrés sur un chantier, en faisant un parallèle avec l'univers médical.



Pour **Laurent GOUILLOUD**, Directeur Général des Services du Syndicat Intercommunal Gestion Eau Assainissement Roussillon Péage Environs (SIGEARPE), « *il est très important de se donner le temps de faire les choses quand on a un chantier en prévision. Cela veut dire, pour le maître d'ouvrage, savoir non seulement ce qu'on veut faire mais surtout les conditions et les obstacles que vont rencontrer le maître d'œuvre et l'entreprise qui vont le réaliser. Cela signifie de bien connaître le contexte, l'environnement, la réalité géographique, prendre en compte les riverains etc. Ce temps de préparation est indispensable pour, qu'au final, le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles* ».

Du point de vue de l'AMO, **Yves COQUE**, Ingénieur Eau et Assainissement de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, précise que « *notre devoir est de poser les bonnes questions par rapport à un chantier. C'est-à-dire de faire préciser au maître d'ouvrage ce qu'il souhaite vraiment car, bien souvent, il sait ce qu'il veut mais ne sait pas toujours comment faire pour y parvenir. Il est indispensable de se donner du temps. En tant qu'AMO, nous avons également un rôle important de conseil à jouer par rapport au respect de la réglementation* ».

**Marc RAVIER**, Représentant de CINOVA INFRA, d'ajouter : « *Moi aussi, je déplore trop souvent que nous n'ayons pas suffisamment de temps de préparation pour un chantier. Il arrive qu'un marché nous arrive le vendredi et que l'on nous demande d'être opérationnels dès le lundi ! Nous avons aussi, en tant que maître d'œuvre, un rôle important de conseil auprès du maître d'ouvrage et ce rôle, nous devons absolument le jouer pour que le chantier se déroule sans accroc. C'est aussi pour cela que je considère fondamentale la notion de confiance qui doit s'instaurer entre le maître d'ouvrage, nous-mêmes maître d'œuvre, et l'entreprise qui réalise les travaux* ».

Enfin, **Frédéric MOULIN**, Représentant des Canalisateurs du Sud-Est, a, quant à lui, rappelé la « *nécessité absolue de prendre le temps de bien préparer le chantier. Bien connaître le besoin du maître d'ouvrage, établir un calendrier précis, définir l'enveloppe financière... C'est un travail d'équipe avant tout. En cas de manque de préparation ou d'anticipation, le responsable des travaux sait à l'avance qu'il va être contraint d'arrêter le chantier dès le premier jour. Pour réduire au maximum le risque d'aléas, il est donc absolument nécessaire que l'entreprise ait le temps de préparer un plan d'exécution de qualité avec l'ensemble des informations qui lui auront été fournies au préalable* ».

## 11ème programme de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (RM&C) : un budget en forte baisse, des besoins importants pour une véritable gestion patrimoniale



**Yannick PREBAY**, Directeur de la Délégation Rhône-Alpes de l'Agence de l'Eau RM&C, a présenté les priorités et contours du XIème programme pour la période 2019-2024.

Si les orientations politiques restent inchangées, en revanche le budget de l'Agence est « *en nette diminution par rapport à celle du précédent programme* ». Le « manque à gagner » est évalué à 800 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 20 à 30 % du budget par rapport au Xème programme.

L'Agence de l'Eau n'aura donc d'autre choix que de prioriser ses actions. Ses efforts se concentreront et se poursuivront sur la politique environnementale, la solidarité urbain/rural, l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi NOTRe. Une ligne budgétaire sera consacrée à l'innovation.

Actuellement l'Agence de l'Eau apporte 45 millions d'euros/an de financement pour les travaux de réseaux d'eau potable. Dans le XIème programme, l'enveloppe sera beaucoup plus restreinte sur ce champ d'intervention. L'Agence de l'Eau ne sera plus le principal financeur des renouvellements de réseaux. Il sera nécessaire de trouver d'autres sources de financement ailleurs. Cela passe notamment par un ajustement du prix de l'eau qui devra jouer pleinement son rôle pour pouvoir mener une politique responsable et volontariste de gestion patrimoniale.

En conclusion de cette matinée, Pierre RAMPA déplore la situation paradoxale que nous allons vivre prochainement : « *nous allons arriver à un pic d'activité lié aux besoins en renouvellement des réseaux d'ici quelques années et, parallèlement, les moyens financiers pour accompagner ces travaux seront réduits de manière considérable. A l'orée du changement climatique, préoccupant pour l'agriculture, l'industrie et même le tourisme, nous ne comprenons pas ces mesures de réduction forte des financements* ». Compte tenu de l'enjeu absolu que représente la préservation de la ressource en eau, précieuse et indispensable à la vie, la Profession des Canalisateurs souhaite que soient rapidement organisées des Assises nationales de l'eau, à l'instar des Assises de la mobilité.

### Rappel sur les Canalisateurs du Sud-Est

*Avec 117 entreprises de toute taille, dont 78 en Rhône-Alpes et 39 en Provence Alpes Côte d'Azur-Corse, les entreprises adhérentes des Canalisateurs du Sud-Est sont spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'irrigation et de gaz. Les Canalisateurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (20%), derrière l'industrie routière.*

*En Rhône-Alpes et PACA, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,34 milliard € en 2015 pour un total de 12 000 salariés.*

**Contact Canalisateurs du Sud-Est :** Céline COFFIN  
23 rue Condorcet - CS 60122 69616 Villeurbanne Cedex  
Tél. : 04 37 47 39 75 | [celine.coffin@frtpra.fr](mailto:celine.coffin@frtpra.fr)

**Contact Presse :** Rodolphe SAVEREUX  
18 place Tolozan - 69001 LYON  
Tél. : 06 73 99 96 74 | [rodolphe.savereux@savereux-rp.com](mailto:rodolphe.savereux@savereux-rp.com)